

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	8 ^{ème}
Nom de site	MONTAIGNE_BIS	Numéro	00080239U71-22
Adresse du site	14, rue Lincoln	Hauteur	R+7 (27,30m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations/ Commerces
Type d'installation	Site neuf 4G/5G (700/800/1800/2100/2600/3500MHz)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Fréquence 700MHz pour la 5G seule en faisceau fixe		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	17/09/2026
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	22/09/2026
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	18/11/2026

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à installer un relais sur l'immeuble situé au 14 rue Lincoln à Paris 8 ^{ème}		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 6 antennes : 3 antennes 4G/5G (fréquences 700/800/1800/2100/2600MHz) à faisceaux fixes et 3 antennes 5G (fréquence 3500MHz) à faisceaux orientables, orientées vers les azimuts 70°, 160° et 250°		
Distance des ouvrants	Lanterneau/lucarne de 7m à 9m Porte d'accès à la terrasse de l'édicule à 3m Fenêtres à 6m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	4G/5G : 70° < 5V/m ; 160° < 4V/m ; 250° < 5V/m 5G : 70° < 3V/m ; 160° < 2V/m ; 250° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	30,55m en faisceau fixe et 31,40m en faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les mâts et les antennes panneau seront installés sur un édicule existant
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris clair, seront placés sur des mâts, à proximité des antennes et sur l'édicule existant. Une zone technique en toiture-terrasse sera installée sur une structure métallique reprise sur plots étanchés, invisible depuis la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable ☐ Défavorable ☐ Ne se prononce pas ☐
--------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 4G/5G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 70, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 250, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 70°	Azimut 160°	Azimut 250°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 3 et 4	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	28.50	25.50	28.50

Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 70°	Azimut 160°	Azimut 250°
Niveau Maximal (V/m)	entre 2 et 3	entre 1 et 2	entre 2 et 3
Hauteur (en m)	28.50	25.50	28.50

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



PAS D'IMPACT VISUEL DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

Azimut 70°



Azimut 160°



Azimut 250°

